

REPUBLIQUE FRANCAISE



JEAN-CLAUDE TISSOT
Sénateur de la Loire

Cécile CUKIERMAN
Sénatrice de la Loire

Bernard BONNE
Sénateur de la Loire

Bernard FOURNIER
Sénateur de la Loire

Monsieur Fabien ZENI
Doyen de la Faculté de Médecine
Université Jean Monnet
10 rue Tréfilerie
CS 82301
42023 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Saint-Etienne, le 6 mars 2018

Nos réf : JCT/ID

Monsieur le Doyen,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le courrier que vous ont adressé les médecins généralistes du bassin de Feurs, suite à la décision de supprimer les cinq postes d'internes en médecine générale du service de cardiologie de l'hôpital du Forez, site de Feurs.

Cette suppression, ainsi que le soulignent les praticiens à l'origine du courrier, risque d'entraîner avec elle la fermeture du service. C'est à ce titre que nous tenions à vous faire connaître toute l'importance revêtue par le service de cardiologie du centre hospitalier du Forez, en matière d'accès aux soins sur le territoire.

La qualité et la proximité des soins prodigués au sein de ce service à Feurs nous semblent irremplaçables. Cette proximité doit être appréciée tant sur le plan géographique, à destination d'une population vieillissante et peu mobile, que sur le plan humain, dans le suivi des patients. Cette proximité se décline également dans la coordination assurée avec la médecine de ville.

La ministre des Solidarités et de la Santé, Madame Agnès Buzyn a lancé la semaine dernière les travaux de la stratégie de transformation du système de santé. Parmi les considérants à l'origine de l'ouverture de ce chantier, la nécessité de répondre à plusieurs problématiques :

- un investissement insuffisant dans la prévention ;
- la difficulté d'accès aux soins dans certains territoires ;
- un cloisonnement trop fort entre ville, hôpital et médico-social, ce qui laisse le patient souvent coordonner lui-même les différents professionnels.

Les professionnels eux-mêmes sont confrontés à la complexité et au cloisonnement du système. C'est cette complexité qui pèse sur leur quotidien, qui contraint les finances, alors même que la Nation consacre chaque année près de 200 milliards d'euros à la santé, somme en constante augmentation.

Les réformes à entreprendre pour pallier ces difficultés ne peuvent s'envisager que dans une approche globale incluant l'ensemble des professionnels : la médecine de ville, l'hôpital, le médico-social. Aussi, cette



*Permanence parlementaire
du Sénateur TISSOT :*

10A, rue Georges Teissier
42000 SAINT ETIENNE

☎ 04 77 74 97 39

jc.tissot@senat.fr

transformation doit-elle apporter des réponses sur tous ces sujets : l'accès aux soins, la prévention, la qualité des soins, la régulation des dépenses de l'assurance maladie, et bien sûr l'articulation ville-hôpital-médico-social.

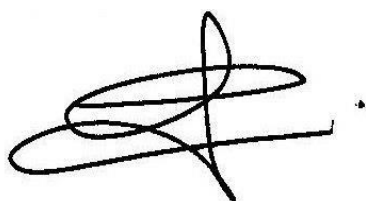
Les caractéristiques du fonctionnement du service de cardiologie du site de Feurs, telles que décrites dans le courrier des généralistes, répondent aux exigences énoncées par Madame Agnès Buzyn en termes de coordination efficace et pertinente entre médecins généralistes et médecins hospitaliers, de prise en charge du parcours de soin des patients par les professionnels – source d'économie pour l'argent public, de satisfaction des internes et généralistes en ce qui concerne la formation. De ce point de vue, il devrait plutôt être soutenu et certainement pas fermé.

Nous sommes convaincus que la mise en place du groupement hospitalier de territoire, pour atteindre ses objectifs, nécessite la collaboration et la solidarité entre les différents sites hospitaliers du sud Loire. C'est cette démarche commune qui garantira le maintien d'une offre de soin répartie équitablement sur le territoire pour assurer la sécurité sanitaire des patients et lutter contre la désertification médicale

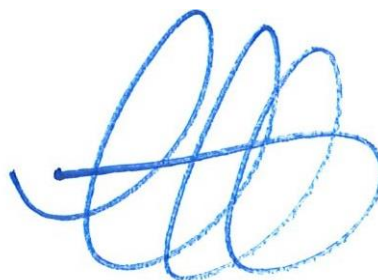
Aussi, au regard des répercussions de la décision de suppression des cinq postes d'internes sur la pérennité du service de cardiologie du site de Feurs, nous vous saurions gré, Monsieur le Doyen, de bien vouloir la reconsidérer.

Nous nous tenons à votre entière disposition, si vous le souhaitez, pour une rencontre au cours de laquelle nous pourrions vous présenter plus avant les enjeux attachés à ce service.

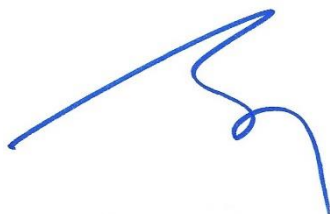
Dans cette attente, nous vous assurons, Monsieur le Doyen, de notre soutien plein et entier au Groupement Hospitalier de la Loire, et vous prions de recevoir l'expression de notre parfaite considération.



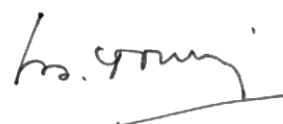
Cécile CUKIERMAN



Jean-Claude TISSOT



Bernard BONNE



Bernard FOURNIER